

CHAMPFROMIER - CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du vendredi 25 novembre 2022, à 18 H 00, sous la présidence de M. Jacques VIALON, Maire.

Présents : Mmes, Ms Jacques VIALON, Maire ; Gilles FAVRE, Jean-Charles TODESCHINI, Maryvonne ETALLAZ, Adjoint ; Béatrice MONTORO, Yoann FALABREGUE, Jérémy BERTEAUX, Gwendoline MILET, Aurélie BERNASCONI, Éric VALMAS, Robin ZARUCCHI, Conseillers.

Absents représentés : Ludovic BOUZON par Éric VALMAS, Stéphanie BEIN par Gilles FAVRE, Christine MARTIN par Maryvonne ETALLAZ, Carole PERRIER par Aurélie BERNASCONI.

M. Robin ZARUCCHI a été élu secrétaire de séance.

Compte-rendu des délégations du Maire

Dans le cadre de la délégation que le Conseil Municipal a consentie, le Maire rend compte des affaires qu'il a traitées :

- Marché public travaux accessibilité du bâtiment mairie-école / attribution des lots :
 - Attribution du lot n°1 (Maçonnerie – Gros œuvre) à la société GALLIA pour 164 741,70 € HT ;
 - Attribution du lot n°2 (Charpente – Couverture – Zinguerie) à l'entreprise VALLET pour 10 689,20 € HT ;
 - Attribution du lot n°5 (Plâtrerie – Peinture) à la société PONCET CONFORT DECOR pour 42 547,04 € HT ;
 - Attribution du lot n°6 (Plomberie sanitaire – Chauffage – VMC) à la société LANCIA pour 45 709,85 € HT ;
 - Attribution du lot n°7 (Electricité) à l'entreprise TECH'ELEC pour 19 549,00 € HT ;
 - Attribution du lot n°9 (Ascenseur) à la société ORONA RHONE ALPES pour 22 300,00 € HT.

Délibérations

- ❖ Décide de recruter un personnel vacataire afin pourvoir le poste de renfort à la cantine scolaire : Mme Michèle DECONFIN débute son contrat à partir du 1^{er} décembre 2022.
- ❖ Acte la présentation du rapport d'activité 2021 de la CCPB.
- ❖ Approuve le rapport quinquennal de la CLECT en date du 29/09/2022 comportant notamment le tableau des attributions de compensation pour 2022 :

FISCALITE TRANSFEREE		TRANSFERT DE CHARGES					AC	TRANSFERT DE CHARGES		TOTAL AC
COMMUNES	AC FISCALE	SIVU	ZAE	FSL	SDIS	FPIC 2022	FONCTIONNEMENT	AC INVESTISSEMENT	AC INVESTISSEMENT EAUX PLUVIALES	INVESTISSEMENT
BILLIAT	228 568			-173	-11 066	-16 500	200 829			0
CHAMPFROMIER	193 554			-218	-14 287	-20 926	158 123		ajourné	0
CHANAY	69 134			-196	-10 930	-14 691	43 317			0
CONFORT	83 795		-1 322	-172	-10 903	-14 763	56 635	-2 330		-2 330
GIRON	4 013				-3 527	-4 432	-3 946			0
INJOUX GENISSIAT	1 389 847			-350	-29 513	-64 425	1 295 559			0
MONTANGES	25 097				-6 383	-8 880	9 834			0
PLAGNE	2 002			-39	-2 326	-2 815	-3 178			0
ST GERMAIN DE JOUX	51 423		-1 887	-143	-8 437	-10 461	30 495	-1 568		-1 568
SURJOUX LHOPITAL	18 611				-2 684	-3 652	12 275			0
VALSERHONE	4 011 136	-25 300	-57 837	-4 896	-306 560	-489 720	3 126 823	-73 631	-40 323	-113 954
VILLES	15 030			-117	-5 894	-6 753	2 266			0
TOTAL COMMUNES	6 092 210	-25 300	-61 046	-6 304	-412 510	-658 018	4 929 032	-77 529	-40 323	-117 852

- ❖ Décide d'émettre un avis favorable sur les projets de modification du PLUiH.

Les délibérations précitées ont été votées à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

- ❖ Valide le reversement d'un taux de 28 % de la taxe d'aménagement perçue à compter du 1^{er} janvier 2022 en application de l'article L. 331-2 du code de l'urbanisme.
Approuve les termes de la convention de reversement du produit de la taxe d'aménagement et autorise le maire à signer celle-ci.

La délibération précitée a été votée avec 11 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions.

- ❖ Accepte la gratuité des charges de la location de l'appartement de l'agence postale communale en contrepartie de la mise à disposition d'une partie dudit appartement par les services administratifs de la commune durant le temps des travaux du bâtiment mairie-école.
- ❖ Décide d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 100 € par mois à l'association LE CHAMP DU LIVRE en compensation de la mise à disposition du local de la bibliothèque le temps des travaux du bâtiment mairie-école.
- ❖ Décide des modifications budgétaires sur le budget général comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits
INVESTISSEMENT				
D 2135-54 : Bât. Mairie – école	31 406,00 €			
D2128-107 Site ancienne scierie	1 994, 00 €			
D 2151-56 Voirie		33 400,00 €		
Total	33 440,00 €	33 440,00 €	0,00 €	0,00 €
FONCTIONNEMENT				
D 6411 Personnel titulaire		10 000,00€		
D 6413 Personnel non titulaire		4 000,00 €		
D 022 : Dépenses imprévues fonct.	14 000,00 €			
Total	14 000,00 €	14 000,00 €		
Total général		0,00 €		0,00 €

Les délibérations précitées ont été votées à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Commission administration financière

- ❖ Point sur la situation budgétaire, bilan des ventes de bois au 4 octobre 2022 ;
- ❖ Budget lotissement : en attente des états lieux de fin de travaux pour remboursement des dépôts de garantie pour clôturer ce budget.

Commission administration technique

- ❖ Travaux réalisés :
 - Aménagement autour du lavoir de Monnetier-Le Crêt en places de stationnement par l'entreprise DESCHENAUX et réfection couverture dudit lavoir par l'entreprise VALLET CHARPENTE ;
 - Remplacement porte de garage de la boucherie par l'entreprise DE SA ;
 - Réfection peinture du portail du cimetière par les employés communaux ;
 - Nettoyage et peinture du Monument aux Morts par les employés communaux ;
 - Eglise :
 - Sablage des portes par l'entreprise MARCHON et traitement par employés communaux ;
 - Reprise pierre de voute vitrail par l'entreprise GALLIA.
 - DECI Monnetier, mise en service du nouveau poteau au 16 novembre 2022 ;
 - Installation de thermostats programmables à la MAM et à la bibliothèque.
- ❖ Travaux en cours :
 - Rénovation appartement de la mairie :
 - Remplacement chauffage par LANCIA ;
 - Mise aux normes électriques par TECH'ELEC.

- ❖ Travaux à venir :
 - Accessibilité bâtiment mairie-école ;
 - Création d'une zone limitée à 30 km/h dans le centre du village (de l'entrée du village côté Chézery-Forens jusqu'à l'ancien hôtel Tournier englobant la rue Sous-Massan) : installation des panneaux, marquage au sol, ...
 - Projet d'installation d'un parc aménagé pour les enfants sur le terrain derrière l'agence postale : la commission en charge de ce projet doit se réunir prochainement ;
 - Installation d'une glissière de sécurité rue la Fruitière et remplacement de la glissière chemin de Ménéchar par l'entreprise AXIMUM.
 - Installation d'un grillage vers le mur du terrain de foot ainsi que sur le muret en sortie du Pont d'Enfer.

Commission administration civile

- ❖ Repas des aînés :
 - Très bons retours ;
 - La qualité des repas a été appréciée (Traiteur JORDAN) ;
 - Si le repas est reconduit pour les années prochaines :
 - Les conjoint(e)s seront également convié(e)s,
 - De la musique pourra être diffusée.
- ❖ Bons d'achats aînés et colis maisons de retraite et MARPA :
 - Les bons d'achats d'une valeur de 30 € seront envoyés avant Noël aux personnes de 70 ans et plus résidant le village et de 20 € aux personnes de 70 ans et plus propriétaires d'une résidence secondaire sur la commune ;
 - Des colis confectionnés avec des produits locaux seront offerts aux résidents de la MARPA et des maisons de retraite.
- ❖ Cérémonie des vœux 2023 du maire :
 - La cérémonie se déroulera le 13 janvier 2023 à la salle des fêtes à 19h00. A cette occasion des remerciements seront adressés à Michel de Souza, maire de 1995 à 2020.
- ❖ Conseil d'école du 08/11/2022 :
 - Avec 5 nouveaux élèves l'effectif d'élèves est de 70 (dont 27 élèves en classe CE2-CM1-CM2)
 - Arrivée du Père Noël avec le musher Olivier DEFFONTAINE le 16/12/2022 à l'école.

Commission administration urbanisme

Une réunion de la commission urbanisme s'est tenue le 12 septembre 2022.

Dossiers d'Urbanisme

- Déclarations préalables :
 - Monsieur Alain RINALDI : Remplacement de clôture et mise en place d'un portail double vantaux, parcelles cadastrées ZC 421, 372, 371 et 370, 41 route du Dière ;
 - Madame Cindy THEVENON : Transformation porte de garage en porte fenêtre pour création d'une cuisine, parcelle cadastrée AC 273, 153 rue de l'Eglise ;
 - Madame Valérie GAILLARD : Création d'un mur de soutènement et d'un abri de jardin accolé à la maison, parcelle cadastrée AC 341, 282, rue de la Fruitière ;
 - Monsieur Christian BERGERON : Création fenêtres de toit, parcelle cadastrée C 1472, 142 chemin du Poisey ;
 - Madame Brigitte DUCRET : création d'une ouverture sur façade, mise en place d'une porte fenêtre et création d'une terrasse et d'un escalier, parcelle cadastrée D 1611, 712 rue de la Fruitière.
 - Commune de CHAMPFROMIER : Remplacement rideau métallique et transformation d'une fenêtre en porte, parcelle cadastrée AB 288, 541 route des Burgondes.

- Permis de construire :
 - Mairie de CHAMPFROMIER : Travaux de mise en accessibilité et mise en conformité du bâtiment de la salle des fêtes, parcelle cadastrée AB 253, rue Neuve ;

Sujets et informations divers :

- ❖ Présentation du procès-verbal d'exploitation de la Régie des Eaux du Pays Bellegardien : revue des tarifs ;
- ❖ Point sur les rencontres avec les deux différents candidats à la reprise du Bar de la Fontaine et les projets associés.
- ❖ Le projet d'installation d'une borne électrique de recharge de véhicules est à l'étude en lien avec le SIEA ;
- ❖ Le projet de remise en place d'une équipe EIJAA est à l'étude par la CCPB avec une participation des communes intéressées ; Champfromier pourrait en faire partie ;
- ❖ Méлина GAILLARD sera en stage au service périscolaire du 09/01/2023 au 13/01/2023 et M. Cédric CHAPUIS sera en stage au service technique du 05/06/2023 au 16/06/2023 ;
- ❖ Défense Extérieure Contre l'Incendie : la société SOMEK est mandatée pour créer un dossier comportant une fiche par poteau incendie.
- ❖ Route des Avalanches : entretien à prévoir au budget 2023 ;
- ❖ Prévoir entretien des caniveaux de Conjocle et Chemin du Sapin.

Séance levée à 21h05.